

CONSEIL D'ADMINISTRATION du mardi 23 février 2016 à 14H30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le mardi 23 février 2016 à 14H30 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u> :

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille et Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan

ABSENTS EXCUSÉS:

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine donnant pouvoir à Mr Roger MORAZIN
- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine donnant pouvoir à Mme Solène MICHENOT, Présidente
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique donnant pouvoir à Mr Bernard LEBEAU
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan

PREÇU EN PREFECTURE NANTES, LE - 2 MARS 2016

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION du mardi 23 février 2016 à 14H30 à La ROCHE BERNARD

5 RESSOURCES:

Exercice 2016: programmation pluriannuelle des investissements: approbation

Il est proposé au Conseil d'Administration de voter le budget eau potable en déséquilibre comme en 2015. Depuis la fin des travaux de la 2^{ème} tranche de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (et dans l'attente de la réalisation de la dernière tranche), les exercices budgétaires génèrent de forts excédents en l'absence d'investissements importants. Ce sera le cas de l'exercice 2016 comme depuis 2012.

Les budgets des services publics industriels et commerciaux sont équilibrés par les recettes facturées aux usagers. Si le service génère durablement des excédents, la nécessité de réduire le tarif aux usagers se pose sauf si des travaux sont envisagés. La nomenclature M49 permet de voter un budget en déséquilibre avec à l'appui une programmation des investissements justifiant la nécessité de créer des réserves financières.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration d'actualiser la programmation des investissements à partir des opérations déjà décidées lors de sessions précédentes, c'est-à-dire les travaux de modernisation de l'usine de FEREL et la dernière tranche de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA). Ces deux opérations justifient les excédents générés avant 2016. La deuxième écluse n'est pas intégrée dans la programmation car le projet reste à valider.

La programmation s'appuie sur des travaux à l'usine s'étalant de 2014 à 2023 pour 26,1 M€ HT et la réalisation de la 3^{ème} tranche de l'AVA se réalisant selon l'objectif du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille et Vilaine (SMG35) entre 2016 et 2020 pour 6,7 M€ HT (voir tableau). Cette programmation sera revue en cours d'année en cas de validation du projet de la deuxième écluse.

Budget Eau Potable: Programmation des investissements 2016-2023

M€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Investissements courants	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	5
Projet usine Ferel	0,5	1,3	1,3	4,8	5	4,8	0,9	3,5	3,5	0,5	26,1
AVA	0	0	0,18	0,17	3	3	0,35				6,7
Total	1	1,8	1,95	5,5	8,5	8,3	1,75	4	4	1	37,3

Pour mémoire

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve la programmation pluriannuelle 2016-2023 du budget annexe Eau Potable telle que présentée.

Pour extrait conforme La Présidente,

Solène MICHENOT

REÇU EN PREFECTURE NANTES, LE - 2 MARS 2016